



SECTION
DES
PYRÉNÉES
ATLANTIQUES

Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64 au CTL du 12 janvier 2021.

Monsieur le Président,

Permettez-nous un trait d'humour en ce début d'année...

Lors du CTL du 10 novembre 2020 les élu(e)s FO constataient que le NRP (Nouveau Réseau de Proximité) était sorti de sa quarantaine.

Il était, et est plus que jamais présenté comme le remède miracle à la santé fragilisée de la DGFIP dicit le HCSP (Haut Conseil de la Suppression Publique des emplois).

Derrière les chiffres présentés au Comité Technique de Réseau : 27 emplois (PLF2021) et 36 (dont transferts et redéploiements) se cachent une toute autre réalité pour notre département. Est-ce une volonté d'opacité ?

Le NRP éradique en 2021 pour notre département 16 emplois en net et asphyxie ainsi nos services. Aucun poste, service n'est épargné à ce jour, certains sont même au bord de la réanimation.

Les «cas contacts» se multiplient dans les Centres du même nom aussi convient-il désormais d'y amputer 6 emplois alors qu'ils doivent répondre à une demande de plus en plus forte du public.

Coïncidence ou pas le nouveau service PNSR implanté au 01-09-2021 en compte 6, pour le moment.

Est-ce une politique du donnant donnant?

Votre souhait exprimé au dernier Ctl était d'offrir un point d'entrée unique au contribuable en transférant le recouvrement des Trésoreries vers le Sip.

Aussi, les représentants FO ont été surpris à la lecture des documents CTL d'apprendre que les Trésoreries pourraient travailler sur cette mission à distance pour les Sips exceptées celles ayant contribué aux transferts d'emplois.

Comme le dit la chanson populaire « Ça s'en va et ça revient » mais à contrario ce « n'est pas fait de tous petits riens ».

Quelle est la visibilité donnée aux agents, aux Chefs de postes et de service voire aux contribuables ?

Le NRP prévoit de multiples points d'accueil dans le département supérieurs à ce qu'ils étaient avant sa mise en place. Du moins, telle est la promesse que vous assurez auprès des élu(e)s.

Comment peut-on avancer de tels arguments en regard des suppressions d'emplois 2021 et à venir dans notre département ?

Aussi, ce sont bien des antennes et accueil dits de proximité «médicalisés» sous perfusion qui verront le jour ici et là afin de rassurer les élu(e)s.

Le NRP ne constitue en rien la potion miracle à la santé fragilisée de la DGFIP. Ce **Nouveau Remède de Proximité** n'est en fait qu'un cautère sur une jambe de bois.

En effet, les restructurations à la DGFIP sont la conséquence des suppressions d'emplois et non le souhait de moderniser. La preuve n'est plus à établir, dans la mesure où le gouvernement se refusant à créer des emplois dans la sphère publique, déficit budgétaire oblige, recourt simplement aux transferts d'emplois d'une administration vers une autre. La DGFIP est devenue, depuis sa création, le réservoir de certains Ministères dits «prioritaires».

Ces suppressions d'emplois mettent en difficulté l'ensemble des services (restructurés ou pas), créent des dysfonctionnements, des tensions hors et dans les services, amènent les unités, contre leur gré, à diminuer les heures d'ouverture au public.

Vous comprendrez aisément, Monsieur le Président que FO-DGFIP64 condamne le NRP qui est un véritable démantèlement du réseau de la DGFIP et un abandon programmé et progressif de la plupart de nos missions. Missions jusqu'à présent exercées au service de l'ensemble de la population sur quelque territoire qu'elle se trouve et gage de neutralité de la Fonction Publique d'Etat.